

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/12/2024 - B2024/026010 - 2016 B 01385 - 821 789 013 - BASSETTI GROUPE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	367 254	163 505	203 749	272 330	68 581	25.18
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	143 390	44 359	99 031	38 797	60 234	155.26
	Immobilisations en cours	91 134		91 134	10 000	81 134	811.34
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 898 337		7 898 337	5 365 143	2 533 194	47.22
	Créances rattachées à des participations	3 838 765		3 838 765	2 812 150	1 026 615	36.51
	Autres titres immobilisés				100 000	100 000	100.00
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 950		1 950	1 950		
	Total II	12 340 830	207 864	12 132 966	8 600 369	3 532 597	41.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				36 000	36 000	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	864 870		864 870	510 865	354 006	69.30
	Autres créances	112 990		112 990	120 612	7 623	6.32
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	81 049		81 049	3 101 642	3 020 592	97.39
	Charges constatées d'avance (3)	1 692		1 692	552	1 140	206.56
	Total III	1 060 602		1 060 602	3 769 671	2 709 069	71.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		13 401 432	207 864	13 193 568	12 370 040	823 527	6.66

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 840 715

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 072 763)	4 072 763	4 072 763		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 327 234	2 327 234		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 707	3 707		
	Report à nouveau	494 744	350 491	144 253	41.16
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	142 875	144 253	287 128	199.04
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 051 835	5 908 960	142 875	2.42
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	1 800 000	1 800 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 253 928	3 806 841	552 913	14.52
	Concours bancaires courants	1 380	2	1 378	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 633 324	583 069	1 050 255	180.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 519	56 009	124 510	222.30
	Dettes fiscales et sociales	248 011	194 451	53 560	27.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 570	20 708	3 862	18.65
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	7 141 733	6 461 080	680 652	10.53
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	13 193 568	12 370 040	823 527	6.66

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 468 359 1 429 593

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 156 899		1 156 899	981 676		175 223	17.85
Chiffre d'affaires NET	1 156 899		1 156 899	981 676		175 223	17.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 180	795		2 385	300.00
Autres produits			4 365	374		3 990	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 164 443	982 845		181 598	18.48
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			549 528	281 696		267 833	95.08
Impôts, taxes et versements assimilés			39 082	12 463		26 619	213.58
Salaires et traitements			219 605	564 308		344 703	61.08
Charges sociales			128 844	177 040		48 196	27.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 003	53 743		46 260	86.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			320	4		317	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 037 383	1 089 253		51 870	4.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			127 061	106 408		233 468	219.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	181 058	38 873	142 185	365.77
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 194		35 194	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	216 253	38 873	177 380	456.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	200 438	74 691	125 747	168.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	200 438	74 691	125 747	168.36
2. Résultat financier (V-VI)	15 814	35 818	51 632	144.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 875	142 226	285 101	200.46
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 027	2 027	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 027	2 027	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 027	2 027	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 380 696	1 021 718	358 978	35.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 237 821	1 165 971	71 850	6.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	142 875	144 253	287 128	199.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 193 567.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 156 898.91 Euros et dégageant un bénéfice de 142 874.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	367 254		
Matériel de transport	48 957		93 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 777		2 536
Immobilisations corporelles en cours	10 000		81 134
TOTAL	61 734		177 240
Autres participations	8 177 292		4 707 252
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 950		2 200 000
TOTAL	8 279 242		6 907 252
TOTAL GENERAL	8 708 230		7 084 492

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			367 254	367 254
Matériel de transport		4 449	138 077	138 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 313	5 313
Immobilisations corporelles en cours			91 134	91 134
TOTAL		4 449	234 525	234 525
Autres participations		1 147 443	11 737 101	11 737 101
Autres titres immobilisés		100 000		
Prêts, autres immobilisations financières		2 200 000	1 950	1 950
TOTAL		3 447 443	11 739 051	11 739 051
TOTAL GENERAL		3 451 892	12 340 830	12 340 830

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	94 924	68 581		163 505
Matériel de transport	10 995	30 157		41 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 942	1 265		3 207
TOTAL	12 937	31 422		44 359
TOTAL GENERAL	107 861	100 003		207 864

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	68 581				
Matériel de transport	30 157				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 265				
TOTAL	31 422				
TOTAL GENERAL	100 003				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 838 765	3 838 765	
Autres immobilisations financières	1 950	1 950	
Autres créances clients	864 870	864 870	
Personnel et comptes rattachés	461	461	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	698	698	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 145	44 145	
Débiteurs divers	67 685	67 685	
Charges constatées d'avance	1 692	1 692	
TOTAL	4 820 267	4 820 267	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 800 000	1 800 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 821	23 821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 231 487	558 113	1 773 374	900 000
Emprunts et dettes financières divers	1 632 810	1 632 810		
Fournisseurs et comptes rattachés	180 519	180 519		
Personnel et comptes rattachés	65 919	65 919		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 451	37 451		
Taxe sur la valeur ajoutée	143 829	143 829		
Autres impôts taxes et assimilés	812	812		
Groupe et associés	514	514		
Autres dettes	24 570	24 570		
TOTAL	7 141 733	4 468 359	1 773 374	900 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	556 350			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1 000.0000	3 700			3 700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais sur acquisitions de titres	51 710	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 550
Dettes fiscales et sociales	71 659
Autres dettes	12 200
Total	144 487

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Implid Audit

Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon-Riom
Bureau de Paris
212 Rue de Bercy
75012 PARIS

EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Membre de la Compagnie Régionale
de Rhône-Alpes
7 Allée de Perou
38610 GIÈRES

**BASSETTI GROUPE**

Société par actions simplifiée au capital de 4 072 763 euros

91 Bis Rue Général Mangin
38100 GRENOBLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Implid Audit

Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon-Riom
Bureau de Paris
212 Rue de Bercy
75012 PARIS

EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Membre de la Compagnie Régionale
de Rhône Alpes
7 Allée de Perou
38610 GIÈRES

BASSETTI GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 4 072 763 euros

91 Bis Rue Général Mangin
38100 GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article 22 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

- Bail de location conclu le 5/12/2019 entre la SCI MUSEE BASSETTI (Propriétaire), détenue à 95% par Monsieur David BASSETTI et à 5% par la SAS BASSETTI GROUPE, moyennant un loyer annuel de 7 800 euros, hors charges et impôts, TVA en sus, payable par trimestre d'avance.

Fait à Paris et Gières, le 9 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

Implid Audit

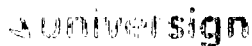
Signé par Anne-Béatrice MONTOYA
Le 09/07/2024 à 15:46:46



Anne-Béatrice MONTOYA-TRUCHI
Associée

EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Signé par Guillaume MALLASSI
Le 09/07/2024 à 15:53:44



Guillaume MALLASSI
Associé

Implid Audit

Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon-Riom
Bureau de Paris
212 Rue de Bercy
75012 PARIS

EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Membre de la Compagnie Régionale
de Rhône-Alpes
7 Allée de Perou
38610 GIÈRES

**BASSETTI GROUPE**

Société par actions simplifiée au capital de 4 072 763 euros

91 Bis Rue Général Mangin
38100 GRENOBLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Implid Audit

Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon-Riom
Bureau de Paris
212 Rue de Bercy
75012 PARIS

EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Membre de la Compagnie Régionale
de Rhône-Alpes
7 Allée de Perou
38610 GIÈRES

BASSETTI GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 4 072 763 euros

91 Bis Rue Général Mangin
38100 GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASSETTI GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les titres de participation et créances rattachées à des participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 11 737 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par votre société, nous avons vérifié leur caractère approprié, leurs modalités de mise en œuvre et leur correcte application, ainsi que les informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Gières, le 9 juillet 2024

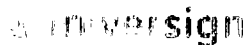
Les commissaires aux comptes

Implid Audit

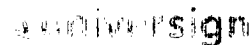
EXAECO-EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Signé par Anne-Béatrice MONTOYA
Le 09/07/2024 à 15:46:45

Signé par Guillaume MALLASSI
Le 09/07/2024 à 15:53:43

 **Implid Audit**

Anne-Béatrice MONTOYA-TRUCHI
Associée

 **Exaeco-Expertise Audit Conseil**

Guillaume MALLASSI
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	367 254	163 505	203 749	272 330	68 581	25.18
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	143 390	44 359	99 031	38 797	60 234	155.26
	Immobilisations en cours	91 134		91 134	10 000	81 134	811.34
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 898 337		7 898 337	5 365 143	2 533 194	47.22
	Créances rattachées à des participations	3 838 765		3 838 765	2 822 150	1 026 615	36.51
	Autres titres immobilisés				100 000	100 000	100.00
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 950		1 950	1 950		
	Total II	12 340 830	207 864	12 132 966	8 600 369	3 532 597	41.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				36 000	36 000	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	864 870		864 870	510 865	354 006	69.30
	Autres créances	112 990		112 990	39 040	73 949	189.42
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	81 049		81 049	3 101 642	3 020 592	97.39
	Charges constatées d'avance (3)	1 692		1 692	552	1 140	206.56
	Total III	1 060 602		1 060 602	3 688 099	2 627 497	71.24
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		13 401 432	207 864	13 193 568	12 288 468	905 099	7.37

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

3 840 715

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 072 763)	4 072 763	4 072 763		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 327 234	2 327 234		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 707	3 707		
	Report à nouveau	494 744	350 491	144 253	41.16
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	142 875	144 253	287 128	199.04
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 051 835	5 908 960	142 875	2.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	1 800 000	1 800 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 253 928	3 806 841	552 913	14.52
	Concours bancaires courants	1 380	2	1 378	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 633 324	583 069	1 050 255	180.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 519	56 009	124 510	222.30
	Dettes fiscales et sociales	248 011	112 879	135 132	119.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 570	20 708	3 862	18.65
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	7 141 733	6 379 508	762 224	11.95
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	13 193 568	12 288 468	905 099	7.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 668 359 1 429 593

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 136 899		1 156 899	981 676		175 223	17.85
Chiffre d'affaires NET	1 136 899		1 156 899	981 676		175 223	17.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 180	795		2 385	300.00
Autres produits			4 365	374		3 990	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 164 443	982 845		181 598	18.48
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			549 528	281 696		267 833	95.08
Impôts, taxes et versements assimilés			39 082	12 463		26 619	213.58
Salaires et traitements			219 605	564 308		344 703	61.08
Charges sociales			128 844	177 040		48 196	27.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 003	53 743		46 260	86.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			320	4		317	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 037 383	1 089 253		51 870	4.76
I - Résultat d'exploitation (I-II)			127 061	106 408		233 468	219.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	181 058	38 873	142 185	365.77
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 194		35 194	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	216 253	38 873	177 380	456.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	200 438	74 691	125 747	168.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	200 438	74 691	125 747	168.36
2. Résultat financier (V-VI)	15 814	35 818	51 632	144.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 875	142 226	285 101	200.46
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 027	2 027	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 027	2 027	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 027	2 027	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 390 696	1 021 718	358 978	35.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 237 821	1 165 971	71 850	6.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	142 875	144 253	287 128	199.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 193 567.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 156 898.91 Euros et dégageant un bénéfice de 142 874.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	367 254		
Matériel de transport	48 957		93 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 777		2 536
Immobilisations corporelles en cours	10 000		81 134
TOTAL	61 734		177 240
Autres participations	8 177 292		4 707 252
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 950		2 200 000
TOTAL	8 279 242		6 907 252
TOTAL GENERAL	8 708 230		7 084 492

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			367 254	367 254
Matériel de transport		4 449	138 077	138 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 313	5 313
Immobilisations corporelles en cours			91 134	91 134
TOTAL		4 449	234 525	234 525
Autres participations		1 147 443	11 737 101	11 737 101
Autres titres immobilisés		100 000		
Prêts, autres immobilisations financières		2 200 000	1 950	1 950
TOTAL		3 447 443	11 739 051	11 739 051
TOTAL GENERAL		3 451 892	12 340 830	12 340 830

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	94 924	68 581		163 505
Matériel de transport	10 995	30 157		41 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 942	1 265		3 207
TOTAL	12 937	31 422		44 359
TOTAL GENERAL	107 861	100 003		207 864

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	68 581				
Matériel de transport	30 157				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 265				
TOTAL	31 422				
TOTAL GENERAL	100 003				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 838 765	3 838 765	
Autres immobilisations financières	1 950	1 950	
Autres créances clients	864 870	864 870	
Personnel et comptes rattachés	461	461	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	698	698	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 145	44 145	
Débiteurs divers	67 685	67 685	
Charges constatées d'avance	1 692	1 692	
TOTAL	4 820 267	4 820 267	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 800 000	0		1 800 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 821	23 821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 231 487	558 113	1 773 374	900 000
Emprunts et dettes financières divers	1 632 810	1 632 810		
Fournisseurs et comptes rattachés	180 519	180 519		
Personnel et comptes rattachés	65 919	65 919		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 451	37 451		
Taxe sur la valeur ajoutée	143 829	143 829		
Autres impôts taxes et assimilés	812	812		
Groupe et associés	514	514		
Autres dettes	24 570	24 570		
TOTAL	7 141 733	2 668 359	1 773 374	2 700 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	556 350			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1.0000	4 072 763			4 072 763

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais sur acquisitions de titres	51 710	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 550
Dettes fiscales et sociales	71 659
Autres dettes	12 200
Total	144 487

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 42 988 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 42 988 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

**SAS BASSETTI GROUPE
38100 GRENOBLE**

•

•

BASSETTI GROUPE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 072 763 euros
Siège social : 91 bis Rue Général Mangin 38100 GRENOBLE
821 789 013 RCS GRENOBLE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE **PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2024**

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 142 874,81 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Au report à nouveau 142 874,81 euros

Il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président
Monsieur David BASSETTI



BASSETTI GROUPE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 072 763 euros
Siège social : 91 bis Rue Général Mangin 38100 GRENOBLE
821 789 013 RCS GRENOBLE

<u>PROCURATION</u>

Je soussignée Monsieur David BASSETTI, demeurant 3 rue Lavoisier, 38500 VOIRON

Agissant en qualité de Président de la société **BASSETTI GROUPE**,

Constitue par la présente pour mandataire :

- La société OUTSIDE management sis à SAINT-MARTIN DE LA CLUZE (38650),
1800 route départementale 1075,
Siret 849 275 466 00027
- Madame Nadège GARCIN épouse BALLE née le 21 mai 1966 à Grenoble, exerçant la
fonction d'assistante au sein de la société ci-dessus mentionnée

De, pour moi et en mon nom, procéder auprès "du guichet unique électronique des formalités d'entreprises", "du guichet-entreprises" ou "d'Infogreffe" à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations concernant ladite société, ainsi que la mise à jour du RNE dans le cadre des obligations relatives à l'inscription et aux modalités de correction des informations inscrites au RNE,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités.
L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Grenoble,

Le 14 novembre 2024.

Monsieur David BASSETTI,

